



Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 25 janvier 2024 à 20h00



Membres présents :

MARISCALCO Dino - LAPOSTOLLE Catherine - PERRIN Manuel -
MICHELLAND Sylviane - BRISSET Romain -



Absents excusés :

RENARD Sylvain / PCDA



En visio :

GUELPA Philippe - MAUDUIT Michel - GUIBERT Chantal



Invités :

PELLISIER Thérèse, PCRA + représentant Evelyne GLAIZE, présidente de la
Région RA



Clubs présents ou représentés :

MARISCALCO Dino / Barberaz
GUELPA Philippe / Bourg St Maurice
LHERMINIER Thierry / Albertville
SCHNEIDER Dylan / Ugine
CHARNAY Jean-Paul / Challes Les Eaux
DIAS Mélissa / Le Bourget Du Lac
VIDONI Marie-Christine / Barby
DUCROS Jérôme / Barby
GUIGNARD Philippe / Aix Les Bains
DEGROTHUS Ingeborg / Aix Les Bains
CHALOT Jean-Daniel / Aix Les Bains
BOUDET Francis / Chambéry
PAPIN Dominique / Argentine
PAYEN Mickael / Argentine
BRISSET Romain / St Alban Leysse



En préambule à la séance le Président remercie tous les participants à cette AG

Avant de commencer, vote d'approbation du PV de l'AG 2023 :

Vote à l'unanimité sans aucune objection.





Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

Ordre du jour :

1- Rapport moral du Président :

Je voulais, avant de commencer, vous présenter tous mes meilleurs vœux à tous vos proches et archers, que cette nouvelle soit remplie de santé d'abord et plein de tir à l'arc dans les meilleures conditions.

Rappel sur l'élection du délégué CD pour la dernière année car de nouveaux statuts seront mis en place à compter de 2024 et il n'y aura plus de délégués pour 2025.

Pour cette année, il y a deux candidats :

Thérèse PELLISSIER et Philippe GUELPA.

Le vote se fera à bulletin secret. 2 personnes sont demandées pour la vérification des votes. Ce sont Ingeborg et Sylviane MICHELLAND qui procéderont aux contrôles.

Quelques chiffres : il y avait 613 licenciés sur le département au 31/08/2023. Belle progression puisque cela représente 18% de plus qu'en 2022. La répartition est de 392 archers masculins et de 221 archers féminins (soit 36% de gente féminine).

Il y a actuellement 12 clubs après la fermeture de Moutiers.

Pour 2024, la tendance des archers "Jeunes" est en baisse d'environ 6% et en progression de 8% pour les adultes. Pour info, il y a 599 archers au 24/01/2024.

Stages : Année en ½ teinte

- 2 stages "jeunes" à Barberaz et Ugine dont 1 annulé (BBZ)
- Stages parcours (campagne + 3D) 1 stage 3 D annulé
- 2 stages de sophrologie

Animations : diverses animations en 2023 dont la fête des sports à Aix les Bains et Chambéry, Foire de Savoie, ...

Arbitres : Le CD prend en charge à 100% la formation, l'habillement et l'équipement des arbitres.

Entraîneurs et autres : Selon le type de formation, prise en charge partielle du CD.

Souhais pour 2024:

- Stages archers, toutes disciplines, à poursuivre
- Arrivée à l'objectif de 100% de clubs avec un arbitre
- Labellisation de tous les clubs
- Augmenter le financement du CD sur les performances des archers et les participations aux Championnats (France ou Régionaux).
- Augmenter le taux de prise en charge des formations.



Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

- Poursuivre la communication avec Romain (site internet) et Mélissa (réseaux sociaux)
- Mise en place de groupes de travail notamment sur le tir à l'arc dans le milieu scolaire.
- Le CD sera renouvelé avant fin 2024 donc les futurs candidats sont invités à se manifester et à s'investir dès aujourd'hui.

•

Vote rapport moral : voté à l'unanimité sans abstention.

2 - Rapport de la Commission Parcours/ Sophrologie

- SOPHRO : 2 séances de 2 heures organisées, les 7 et 28 avril 2023 à Barberaz encadrées par une thérapeute, Mme Céline CHENE. 10 personnes à chacune des séances.

Les archers ont apprécié ces séances mais ils ont trouvé que 2h c'était un peu long. A renouveler avec des séances d'1h 30

- Campagne :

2 WE complets organisés. 1 au gymnase de St Alban les 4 et 5 mars ; 1 sur le terrain extérieur de St Alban les 18 et 19 mars.

Le 1er WE accueillait en priorité les archers qui découvraient la discipline :

10 archers présents le samedi et 17 le dimanche

Le 2ème WE :

10 archers le samedi et 18 le dimanche

Les archers ont beaucoup apprécié ces stages.

- Nature/3D:

7 séances organisées, dont 1 annulée faute de participants.

10/12 (1/2 j) Gymnase Albertville - 12 inscrits - 11 participants

28/01 (1 j) Gymnase Argentine - 10 inscrits - 9 présents (1 non réglé ou absent ?)

18/02 (1/2 j) Gymnase Albertville - 9 archers

11/03 (1 j) Argentine terrain extérieur -4 archers présents sur 7 inscrits (météo mauvaise : pluie)

08/04 (1 j)- Aix Les Bains extérieur -séance reportée au 15/04 suite indisponibilité entraîneur- 4 inscrits le 15/04 - Séance annulée

06/05 (1 j) Albertville extérieur- 11 inscrits - 7 présents

24/06 (1/2 j) Le Bourget du Lac - 15 inscrits - 14 présents

Au total, il y a donc eu 54 archers qui ont participé à ces stages, soit une moyenne de 9 archers par séance (12 par séance en 2021 ; 10 en 2022)

Problèmes rencontrés côté gestion : beaucoup de règlements non effectués dans les délais (chèque ou virement) et de relance - Virements non identifiés - alors que pas de soucis avec les autres stages

Vote avec une abstention



Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

3 - Rapport de la Commission Cibles 2023

2 stages ont été réalisés pour l'année 2023

Un qui s'est tenu au sein du club d'Ugine durant les 6 et 7 février 2023 avec 19 participants sur les 2 jours : 7 adultes et 12 jeunes, venant de Challes Les Eaux, Chambéry, Albertville et Ugine. Stage encadré par Gary FIEFFE, BE en Haute-Savoie. Stage reconduit en fev 2024

Le deuxième s'est tenu à la salle polyvalente de Barberaz.

Celui-ci a été réalisé du 1 novembre 2023 au 3 novembre 2023.

Il a permis à 17 archers dont 5 jeunes de U11 à U18 et 12 adultes, originaires des clubs du : Challes Les Eaux, de Bourg St Maurice, d'Albertville, d'Aix les Bains, d'Argentine, de St Alban Leysse et nos voisins de Seynod, de pouvoir bénéficier des compétences de Marianne LIZZARDI.

A l'origine ce stage était prévu sur 4 jours mais en raison du nombre d'inscrits sur la première journée (31/10), cette dernière a été annulée.

Pour :

- le 1 er novembre on compte 6 stagiaires dont 4 jeunes
- Le 2 novembre on compte 10 stagiaires dont 2 jeunes
- Le 3 novembre on compte 7 stagiaires dont 1 jeune.

Il était initialement prévu un stage aux vacances d'avril qui a été annulé faute d'inscription.

Stage à venir du 19 au 23 février à Ugine pour les débutants adultes + réservé jeunes mais adaptation en fonction des inscriptions.

Le déplacement des sites de stages est apprécié des clubs. Poursuivre la communication et la pub pour plus d'inscriptions.

Remarques faites sur le formulaire d'invitation : faire un seul formulaire jeunes/adultes pour favoriser le covoiturage.

Question : comment se passent les 3 jours, le contenu ? Le BE adapte la formation en fonction de chacun des archers et des objectifs propres à ces derniers.

Plusieurs thèmes en fonction de l'avancée dans la saison, ... en fonction des objectifs sur le plan d'action.

Stages avec une progression. Exemple :

Toussaint : démarrage, accueil des débutants

Février : axé sur les compétitions en salle

Avril : compétitions extérieures.

Le public évolue et plus de sportifs qui font les 3.

Vote à l'unanimité sans abstention



Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

4 - Rapport du RAD :

Cette année le départ de notre région de notre PCDA Eric PERRET, m'a fait reprendre du service, avec l'aide de Michel MAUDUIT

-1 / Bilan saison 2023 (période du 01/09/2022 au 31/08/2023)

Les arbitres savoyards ont officié sur de nombreuses compétitions savoyardes, régionales et nationales.

- 2 compétitions tir en campagne

- 3 compétitions tir 3D dont les championnats de France

- 2 compétitions tir Beursault

- 4 compétitions de TAE aux différentes distances dont le championnat régional FCD

- 6 compétitions tir en salle

- Plus tous les championnats régionaux et nationaux tir salle, TAE, Campagne et 3D nombreux l'an dernier.

2 / Remerciements à :

- Thérèse qui bien que responsable régionale des arbitres a cumulé ses fonctions.

- Je laisserai Thérèse vous annoncer une grande nouvelle pour cet été, elle fait honneur à la Savoie et à son formateur.

L'annonce : La candidature de Thérèse a été retenue pour arbitrer les JO

- la Haute Savoie avec notamment Delphine SALLES, qui vient régulièrement renforcer les arbitres locaux.

3 / Le corps arbitral savoyard se porte plutôt bien, des arbitres actifs et soucieux d'être à l'écoute des archers et des organisateurs dans le respect des règles.

- Critiquer les arbitres est tellement facile, surtout de la part d'archers connaissant mal les règles de la compétition à laquelle ils participent

- Mais l'arbitre doit être certain de ses dires donc réviser le règlement avant la compétition peut être bénéfique. Certaines fois le règlement change d'une année à l'autre.

- Les règles sur le matériel, les tenues évoluent et l'arbitre se doit de se tenir informer de ses changements.... Mais les archers également.

4 / La commission encourage les clubs n'ayant pas d'arbitres à effectuer des efforts de recrutement.

- Un arbitre dans un club ne sert pas seulement à avoir la possibilité d'organiser une compétition officielle,

- il sert à expliquer au sein du club les règles souvent complexes pour les néophytes.

5 / L'envoi aux arbitres officiant sur une compétition des mandats est nécessaire.

Concernant les mandats, attention aux erreurs, aux copier-coller des années précédentes, je demande aux clubs organisateurs de bien relire leur mandat avant diffusion et si doute l'arbitre est là pour vous conseiller.



Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

Avec Michel MAUDUIT, nous sommes disponibles pour répondre à vos demandes.
Votre PCDA et arbitre formateur.

Vote à l'unanimité sans abstention

5- Rapport Financier :

Participation aux podiums. La question a été soulevée concernant la Région qui ne valorise pas un podium aux France si le club ne participe pas à l'AG de la Région.

Vote à l'unanimité sans abstention

Bilan prévisionnel : Peu de changement

Projets :

- Augmentation de la prise en charge des formations non rémunérables (pas CQP mais entraîneur, oui). Elle passe de 25% à 50 % pour les jeunes et les adultes.
- Diminution du budget communication de 4 000 à 2 500 euros (2 300 € l'an dernier).
- Augmentation de la prime attribuée en cas de podium aux France :
 - Individuel : de 30 à 50 €
 - Jeunes : de 20 à 50 € en cas de podium
 - Equipe : 75 à 100 €.
- Souhait d'harmoniser les tarifs des BE/stage

Question : stage février à Ugine impossible pour les archers de BSM à cause de la circulation sur la tarentaise liée aux vacances scolaires. Possibilité de déplacer en Avril ?

Rappel : le CD participe à hauteur de 30€ par stage pour les frais de ciblerie.

Vote à l'unanimité sans abstention

6 - Communication du CD

Romain a repris la gestion du site internet du CD73. Il a procédé à la réfection du site pour qu'il soit plus clair et plus précis. Il effectue régulièrement les mises à jour concernant :

- Les mandats du 73 et des départements limitrophes
- Les ventes de matériel d'occasion : formulaire à compléter en ligne (romain va voir s'il est possible de joindre des photos)
- La communication

Les dernières infos concernent : le Championnat départemental et le Trophée départemental (règlement et classement)

A venir : formulaire pour financement des formations

Mélissa s'occupe de la communication sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.
Elle propose une inscription en ligne pour les stages.

Comité Départemental Tir à l'Arc de Savoie - 90 rue Henry Oreiller 73000 CHAMBERY

Agrément sport n° 73 CDS 2503 - Siret n° 387 359 720 000 18

<http://arc-cd73.sportsregions.fr/>



Comité Départemental de Tir à l'Arc De la Savoie

7 - Rapport Labellisation

Nous avons eu 3 clubs qui ont fait les démarches :

- CHAMBÉRY, BARBY et ALBERTVILLE

Les 3 clubs ont participé aux différentes AG du CD et du comité. Ils ont également envoyé leur

CR d'AG et leur projet associatif (prérequis pour avoir une certification ou un label).

Seul le club d'ALBERVILLE finalise son dossier en obtenant la certification " parcours", ce qui leur permet d'avoir un label "espoir" qui sera valable jusqu'en décembre 2026.

Pour la prochaine campagne nous aurons 3 clubs qui devront refaire leur dossier. C'est le cas de BARBERAZ, UGINE, ST ALBAN LEYSSE et CHAMBÉRY.

En attendant la nouvelle campagne, nous avons donc 5 clubs labellisés cette année avec:

- CHAMBÉRY en excellence,
- BARBERAZ, UGINE, ST ALBAN LEYSSE et cette année ALBERVILLE en espoir.

Vote à l'unanimité sans abstention

8- Choix du délégué pour l'AG de la Fédération

Le vote concerne deux candidats : Thérèse PELLISSIER et Philippe GUELPA

Rappel des conditions du vote :

Vote à bulletin secret, 1 seul nom, aucun signe distinctif sur bulletin, sinon vote nul, sSi égalité, c'est le candidat le plus jeune qui sera retenu

1er vote annulé car il y a plus de bulletins que de voix possibles

2ème vote : Philippe retenu avec 32 voix contre 23 pour Thérèse.

9- Questions diverses :

Pour donner suite à la question posée par Freddy JUSTET d'Albertville, le président informe que la réparation de TRAPTA est en cours.

Levée de séance à 22h35.

Secrétaires :

Thérèse PELLISSIER

Chantal GUIBERT

Président du CD :

Dino MARISCALCO